

TARIFS 2017

Tarifs pédagogiques :

Pour :

- les directeurs de sécurité
- les responsables sécurité
- les consultants sécurité

Un module de formation : **640 €/personne**

Pour les membres du CDSE

Un module de formation : **440 €/personne**

Tarifs des prestations hôtelières :

Petit déjeuner : 1,50 euros

Hébergement (nuitée) : 60 euros

Déjeuner : 22 euros

Dîner : 8 euros

Ces tarifs sont susceptibles d'être modifiés sur décision du conseil d'administration.

École Nationale Supérieure de la Police 9, rue Carnot - 69450 Saint-Cyr-au-Mont-d'Or

Tél. 04 72 53 18 50 Courriels – ensp-securite-privee@interieur.gouv.fr

www.ensp.interieur.gouv.fr



Cycle de formation ENSP-CDSE

Journées de formation 2017

École Nationale Supérieure de la Police 9, rue Carnot - 69450 Saint-Cyr-au-Mont-d'Or

Tél. 04 72 53 18 50 Courriels – ensp-securite-privee@interieur.gouv.fr

www.ensp.interieur.gouv.fr

Publics concernés

- Les directeurs de sécurité et de sûreté des entreprises
- Les cadres de direction de la sécurité au sein d'une entreprise

L'analyse de l'environnement global de l'activité des entreprises démontre que la sécurité, la sûreté, occupent une place grandissante dans le fonctionnement des entreprises.

Depuis plusieurs années, l'école nationale supérieure de la police et le CDSE mutualisent leur expérience afin de développer des actions de formation dans le domaine de la sécurité/sûreté et de favoriser les échanges entre les responsables de ces secteurs dans les entreprises et les commissaires de police.

L'ENSP est un établissement public chargé d'une mission de formation professionnelle du corps de conception et de direction ainsi que du corps de commandement de la police nationale. Elle propose également des actions de formation à destination de hauts fonctionnaires d'autres administrations, ainsi qu'à des cadres supérieurs d'entreprises du secteur public ou privé en charge de la sécurité. Elle forme aussi des cadres de police de pays partenaires et participe à des missions d'expertise à l'étranger. Elle développe, enfin, une action de recherche appliquée dans le champ de la sécurité.

Un cycle de formation « ENSP-CDSE » se déroulera au sein de l'ENSP. Il a pour objectifs de permettre une meilleure connaissance de l'institution policière et une utilisation plus pertinente des outils d'investigation interne et externe, dans le strict respect de la légalité et de la déontologie. Il est composé de cinq modules qui peuvent être suivis de façon autonome. L'ensemble des enseignements représentera en 2017 un volume de 76 heures, avec une moyenne de 12 heures par module.

Les modules

Module 1 : L'audit de sûreté

- L'analyse du processus de management du risque malveillance ISO 31000
- L'élaboration d'une stratégie de défense d'ensemble
- La vidéo-protection et la protection des données informatiques

Module 2 : Renforcer les relations entre les forces de sécurité intérieure et les directeurs de la sécurité de l'entreprise : état des lieux et perspectives

- Le renseignement territorial
- L'enquête judiciaire
- L'international

Module 3 : L'enquête : les procédures d'investigation

- Le régime des libertés publiques appliqué à l'entreprise
- Les principes de l'enquête judiciaire
- Les exigences déontologiques

Module 4 : L'entreprise face aux conflits sociaux : des signaux faibles à la crise, le recours aux forces de sécurité intérieure

- La typologie des conflits
- Le dialogue social au sein de l'entreprise
- Le rôle du directeur de la sécurité

Module 5 : Le fait religieux en entreprise

- Les fondamentaux
- Le cadre juridique
- Les procédures et signalements